

FORMATION SQL SERVER 2012 : ADMINISTRER ET MAINTENIR UNE BASE DE DONNÉES

La formation SQL Server 2012 : Administrer et maintenir une base de données sur 5 jours a pour principal objectif de vous familiariser avec les principes et méthodes de maintenance et gestion quotidienne de serveur. De la préparation et installation du système à son dépannage en passant par la gestion des rôles et utilisateurs, vous aurez une vue d'ensemble des principales fonctionnalités offertes par le système de gestion de base de données relationnel SQL Server

PROGRAMME

1/ SQL Server 2012 : Introduction et outils

- La plateforme SQL Server : présentation
- Utiliser les outils SQL Server
- Paramétrer les services de SQL Server

2/ Préparer le système à SQL Server

- Appréhender l'architecture de SQL Server 2012
- Planifier les besoins ses ressources
- Effectuer des tests de préinstallation

3/ Installation et configuration de SQL Server 2012

- Se préparer à l'installation
- Installation de SQL Server 2012
- Mettre à jour et installation automatiquement

4/ Appréhender les bases de données SQL Server 2012

- Ontrouction aux bases de données SQL Server
- Utiliser les fichiers et groupes de fichiers
- Savoir déplacer des fichiers de BDD

5/ Modes de récupération de SQL Server 2012

- Appliquer des stratégies de sauvegarde
- Le journal de transactions : fonctionnement
- Administrer une stratégie de sauvegarde

6/ Sauvegarder des bases de données SQL Server 2012

- Effectuer la sauvegarde des bases de données
- Sauvegarder les journaux de transactions
- Administrer les sauvegardes des BDD
- Connaître les options de sauvegarde existantes

PRIX (INTER-ENTREPRISE) : 2495 euros

5 jours

M10775

Vous souhaitez organiser
cette formation dans vos locaux ?

**Demandez Houily au
01 42 62 91 86**

OBJECTIFS

- Installer et paramétrer SQL Server 2012
- Administrer des fichiers de bases de données
- Sécuriser et administrer les accès aux données
- Maîtriser importation et exportation de données
- Automatiser les tâches administratives du serveur
- Surveiller quotidiennement SQL Server

PRE-REQUIS

- Savoir développer et administrer des bases de données
- Avoir de bonnes notions concernant Transact-SQL

PUBLIC CONCERNE

- Intégrateur système
- Administrateur système

DATES INTER-ENTREPRISES

A distance

10/05/2021, 08/11/2021,

Paris

10/05/2021, 08/11/2021,

Si vous souhaitez organiser cette formation a une autre date contactez-nous.

NOUS CONTACTER

AGORATIC

21 rue Louise Weiss
75013 Paris

Tel : 01 84 17 44 76

Tel : 01 42 62 91 86

www.openska.com



7/ Restaurer ses bases de données SQL Server

- Connaître le processus de restauration
- Restaurer des bases de données
- Restauration avec une limite dans le temps
- Restauration des bases de données systèmes
- Restauration des fichiers individuels

8/ Importation et export de données

- Transfert de données vers/de SQL Server
- Importer des tables de données
- Exporter des tables de données
- Insertion de données en bloc

9/ Gérer les utilisateurs : Authentifier et Autoriser

- Authentification de connexions vers SQL Server
- Autorisation d'accès aux bases de données
- Autoriser par les serveurs

10/ Définir les rôles de serveurs et bases de données

- Utiliser les rôles de serveur
- Utiliser les rôles fixes de bases de données
- Concevoir ses propres rôles utilisateurs

11/ Permettre l'accès aux ressources aux utilisateurs

- Autoriser l'accès aux objets
- Autoriser à exécuter du code
- Configuration d'autorisations sur les schémas

12/ Effectuer l'audit des environnements SQL Server

- Options d'audit : accéder aux données serveur
- Effectuer un audit SQL Server
- Gestion de l'audit SQL Server

13/ Automatiser la gestion de SQL Server 2012

- Automatisation de la gestion de SQL Server
- Utiliser l'agent SQL Server
- Gestion des tâches de l'agent SQL Server

14/ Administrer la sécurité de l'agent SQL Server

- Appréhender la sécurité de l'agent SQL Server
- Paramétrer les informations d'authentification
- Paramétrer les comptes de proxy

15/ Effectuer la surveillance des alertes et notifications

- Paramétrer la messagerie de BDD
- Effectuer la surveillance des erreurs
- Effectuer la configuration des opérateurs
- Configurer les alertes et notifications

16/ Appliquer les opérations de maintenance de BDD ouvertes

- Veiller à l'intégrité de la base de données
- Effectuer la maintenance des indexes
- Automatisation de la maintenance des BDD

17/ Savoir tracer des accès à SQL Server 2012

- SQL Server Profiler : capturer l'activité
- Utiliser l'assistant paramétrage du moteur BDD
- Appliquer les options de trace

18/ Effectuer la surveillance de son serveur

- Utiliser le moniteur d'activité
- Capture et gestion des données de performance
- Analyse des données de performance collectées

19/ Assurer la gestion de serveurs multiples

- Se servir de serveurs multiples
- Virtualisation de SQL Server
- Gestion des données d'applications tierces

20/ Dépannage de problèmes d'administration courants

- Connaître le méthodologie de dépannage
- Dépanner des problèmes liés aux services
- Dépanner des problèmes aux accès concurrents
- Dépanner des problèmes liés aux connexions

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

En préambule notez que pour tout ce qui attrait à de la formation la marque AGORATIC appartient à la société Openska.

PRESTATION DE SERVICES

Dans le cas d'une formation sur site, et à défaut de convention particulière, la société Openska n'est pas tenue d'effectuer l'installation des produits. En cas de demande de la part du client, ces prestations seront facturées au tarif journalier de formation en vigueur à la date de la commande.

PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Nos prix sont établis hors taxes. La facture est adressée au client après exécution de la prestation.

Celle-ci peut être adressée directement à un organisme de gestion de ses fonds de formation sous réserve qu'un bon de commande de la part de cet organisme soit adressé à Openska au moins deux semaines avant le début de la prestation. Cette disposition ne dispense pas le client d'adresser un bon de commande à Openska. En cas de non règlement par l'organisme de gestion des fonds de formation du client, quelle qu'en soit la cause, la facture devient exigible auprès du client. Tout stage commencé est considéré comme dû dans son intégralité.

RÈGLEMENT

Le règlement des factures peut s'effectuer :

- par chèque
- par virement bancaire :

HSCBC France
Établissement 30056
Code guichet 00915
Compte 09150035179
Clé 60

en indiquant le numéro de(s) facture(s).

Les factures sont payables à réception, net sauf autre échéance indiquée sur la facture. Tout retard de paiement par rapport à cette échéance entraînera de plein droit : des frais financiers de 1,5% par mois au prorata temporis, l'application d'une clause pénale égale à 20% du prix de vente hors taxes, l'exigibilité immédiate des factures non échues.

Openska se réserve le droit de suspendre ou d'annuler les prestations en cours, sans pouvoir donner lieu à des dommages et intérêts pour le client. Tous droits et taxes applicables sont facturés en sus, conformément aux lois et règlements en vigueur. L'attestation de stage est jointe à la facture.

CONVENTION DE FORMATION

Une convention de formation standard peut être adressée sur simple demande de la part du client.

CONVOICATIONS

Openska ne peut être tenue responsable de la non réception de la convocation quels qu'en soient le ou les destinataires chez le client, notamment en cas d'absence du ou des stagiaires à la formation. Dans le doute, il appartient au client de s'assurer de l'inscription de ses stagiaires et de leur présence à la formation.

ANNULATION, ABSENCE REPORT D'INSCRIPTION

Toute annulation d'inscription doit être signalée par téléphone et confirmée par écrit.

- Une annulation intervenant plus de deux semaines avant le début du stage ne donnera lieu à aucune facturation.
- Une annulation intervenant entre une et deux semaines avant le début du stage donne lieu à la facturation au Client de 50% du coût de la totalité du stage.
- Une annulation intervenant moins d'une semaine avant le début du stage donne lieu à la facturation de la totalité du coût du stage.

Un report intervenant moins de deux semaines avant le début du stage est considéré comme une annulation. En cas d'absence du stagiaire, la prestation commandée sera facturée en totalité.

ANNULATION D'UN STAGE

Openska se réserve la possibilité d'annuler tout stage interentreprises en cas de manque de participants, de problème d'approvisionnement de supports de stage ou de problème technique et ce sans aucun dédommagement. Dans ce cas, les stagiaires seront prévenus au moins une semaine avant le début du stage et leur inscription automatiquement reportée à la session suivante.

RESPONSABILITÉ

Sauf faute lourde, la société Openska limite sa responsabilité au montant des prestations fournies. Concernant le passage de tous les types de tests de certifications, la société Openska dégage toute responsabilité en cas de problème, notamment d'ordre technique.

ATTRIBUTION DES COMPÉTENCES, LITIGES

L'élection de domicile est faite par Openska à son siège social. Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable tout différend susceptible d'intervenir entre elles à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution du contrat.

A défaut d'accord amiable, le différend sera soumis au Tribunal de Commerce de Paris, appliquant la loi française.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'utilisation des documents remis lors des stages est soumise aux articles 40 et 41 de la loi du 11 mars 1957. Aux termes de l'article 40 de la loi du 11 mars 1957 "toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou ses ayants-droit ou ayants-cause est illicite". L'article 41 de la même loi n'autorise que "les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective" et "les analyses et courtes citations, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source". Toute représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, ne respectant pas la législation en vigueur constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et 429 du Code Pénal. La responsabilité du client serait engagée si un usage non autorisé était fait de ces logiciels ou supports de stage. L'exportation de certains produits peut être soumise à des réglementations spécifiques françaises ainsi qu'à celles établies par le Département du Commerce des Etats-Unis. Toute exportation effectuée en violation de ces réglementations est interdite. Il appartient au client de se conformer à l'ensemble des réglementations applicables en ce domaine.



ORGANISME DE FORMATION RÉFÉRENCÉ SOUS LE NUMÉRO : 117 555 432 75